

Questions orales

LA CONSOMMATION

LE RAPPORT FORBES SUR LA REPRÉSENTATION DES
CONSOMMATEURS AU SEIN DES OFFICES DE
COMMERCIALISATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Je le félicite d'avoir obtenu ce portefeuille qui semble cependant présenter un taux élevé de mortalité politique. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou entend-t-il prendre pour donner suite aux recommandations du Rapport Forbes sur l'intérêt des consommateurs dans les offices de commercialisation, étant donné surtout que le gouvernement détient ce rapport depuis mars dernier?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je veux rappeler à l'honorable député que ce qui a été publié dans les journaux n'est qu'une partie d'une étude qui a été commandée par le Conseil de recherche en consommation. Le travail qui a été fait par M. Forbes ne touche qu'une partie de ce rapport. Je demande donc à l'honorable député de patienter quelques semaines, alors que le rapport complet sera publié.

[Traduction]

DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT FORBES ET DU RAPPORT DU
CONSEIL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Quand le ministre se propose-t-il de déposer le rapport, puisque celui-ci semble avoir fait l'objet d'une fuite dans la presse? Et tandis que j'y suis, puis-je demander au ministre d'user de son influence considérable sur son collègue, cet autre grand défenseur des intérêts des consommateurs, le ministre de l'Agriculture, et de savoir quand ce dernier déposera le rapport du Conseil de commercialisation des produits de ferme sur les offices de commercialisation?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, en réponse à la première partie de la question, je veux assurer l'honorable député qu'aussitôt que nous pourrions rendre public le rapport, il nous fera plaisir de le faire. Pour répondre à la deuxième partie de sa question, je suis convaincu que cela se fera très rapidement.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OPPORTUNITÉ DE L'ENVOI DE L'EXCÉDENT DE PRODUCTION
D'ŒUFS AUX PAYS DU TIERS-MONDE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire a trait aux offices de commercialisation des œufs et s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre a-t-il songé à expliquer aux ambassadeurs des pays du tiers-monde dont les populations souffrent souvent de la faim, que nous avons détruit au Canada des millions d'œufs qui auraient pu être transformés en substances protéiques et expédiés à ces pays? Le ministre de l'Agriculture ou ses hauts fonctionnaires ont-ils communiqué par le passé avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour lui faire savoir

[M. Macdonald (Rosedale).]

qu'un surplus de plusieurs millions d'œufs auraient pu être envoyés outre-mer à ces pays sous forme d'aliments à forte teneur en protéines?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): La réponse est non, monsieur l'Orateur.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES MANUTENTIONNAIRES DE GRAIN—L'OFFRE DE
LA PARTIE PATRONALE AUX SYNDICATS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. En ce qui concerne la grève des manutentionnaires de grain, le ministre peut-il dire si le syndicat a été mis au courant de l'offre de règlement que la partie patronale a présentée au ministère du Travail le 19 septembre?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Fraser: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il expliquer pourquoi le chef du comité de négociation du syndicat a déclaré hier à Vancouver que le syndicat n'avait entendu parler d'aucune offre patronale?

M. Munro (Hamilton-Est): Non, monsieur l'Orateur, je ne puis l'expliquer.

LA GRÈVE DES MANUTENTIONNAIRES DE GRAIN—LES
INTENTIONS DU MINISTRE QUANT À UN RÈGLEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, hier, le ministre n'était pas prêt à manifester de l'optimisme à propos du règlement de la grève des manutentionnaires de grain. Le ministre peut-il maintenant dire à la Chambre s'il y a quelque raison d'espérer, ou bien est-il prêt à avouer son échec par suite de l'intervention du gouvernement dans cette question importante?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme le leader de la Chambre l'a dit hier, nous étudierons la possibilité de présenter une loi, mais jusqu'ici, aucun décision n'a été prise en ce qui concerne le moment où nous pourrions le faire.

M. Woolliams: Combien de temps attendrons-nous?

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de Central Nova.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Sauf tout le respect que je vous dois, hier je voulais poser une question supplémentaire, mais ma demande a passé inaperçue, ce qui semble impossible. Je me rasseoirai immédiatement après avoir signalé que les députés des premières banquettes ont une certaine responsabilité. A mon avis, on devrait au moins nous laisser poser une question et une question supplémentaire pour que nous puissions assumer cette responsabilité.

M. l'Orateur: Je crains fort que le député ait bien de la peine à passer inaperçu, non seulement parce qu'il est très visible, mais aussi à cause de sa taille qu'il a souvent eu l'occasion de faire remarquer à la Chambre. Je me suis